

Le 13 septembre 2016

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 13 septembre 2016 à 19 h 30, au centre communautaire.

**PRÉSENTS**

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller  
Monsieur Julien Leclerc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller  
Monsieur Guy Jodoin, conseiller  
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

**2016-09-106 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 septembre 2016 à 19 h 33.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2016-09-107 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 septembre 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>
2	<b>MOT DU MAIRE</b>
3	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
4	<b>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX</b>
5	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</b>
6	<b>AFFAIRES DU CONSEIL</b>
7	<b>ADMINISTRATION</b>
7.1	<b>GREFFE</b>
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 638 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le 13 septembre 2016

7.1.2	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 639 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
7.1.3	ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2016
7.1.4	ADJUDICATION DE CONTRAT / RÉNOVATION DU PAREMENT EXTÉRIEUR DU GARAGE MUNICIPAL
<b>7.2</b>	<b>TRÉSORERIE</b>
7.2.1	LISTE DES COMPTES
<b>7.3</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>8</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
8.1	ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS / AUTORISATION DE SIGNATURE
<b>9</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>
<b>10</b>	<b>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</b>
<b>11</b>	<b>LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE</b>
<b>12</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>
<b>13</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR</b>
<b>14</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

ADOPTÉE

**2016-09-108 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2016**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin  
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2016 sans modification.

ADOPTÉE

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

**2016-09-109 7.1.1 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 638 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 638 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement numéro 638 intitulé :

« Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

ADOPTÉE

**2016-09-110**      **7.1.2**    **ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 639 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 639 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 639 intitulé :

« Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ».

ADOPTÉE

**2016-09-111**      **7.1.3**    **ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2016**

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence l'entreprise Robert Daoust & Fils inc., 93, Cameron, Hudson (Québec), J0P 1H0, pour la collecte et le transport de feuilles d'automne pour l'année 2016, et ce, pour un montant de deux mille quatre cents dollars (2 400 \$), plus les taxes applicables.

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat relatif à la collecte et au transport de feuilles d'automne pour l'année 2016.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2016-09-112**      **7.1.4**    **ADJUDICATION DE CONTRAT / RÉNOVATION DU PAREMENT EXTÉRIEUR DU GARAGE MUNICIPAL**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence l'entreprise Les Toitures Ad Vitam, 248, rue du Gouverneur, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 9L2, pour les travaux de rénovation du parement extérieur du garage municipal, et ce, pour un montant de seize mille dollars (16 000 \$), plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de dix (10) ans à partir de 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2016-09-113**      **7.2.1**    **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et soixante-huit cents (166 594,68 \$).

ADOPTÉE

**2016-09-114 8.1 ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS / AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil renouvelle l'Entente pour les services aux sinistrés entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et la Société canadienne de la Croix-Rouge valide pour trois ans.

QUE la Municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente de 0,16 \$ par habitant.

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil ladite Entente.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2016-09-115 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 septembre 2016 à 19 h 39.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Jr Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière